

## SECOURISME D'ENTREPRISE (marché terminé)

### Activiteitspool

TEAMBEHEER

### Formule

Face-to-face

### Prijs/deelnemer

175,00 €

### Max. aantal deelnemers/sessie

15

### Prijs/gereserveerde sessie

2.117,50 €

### Prijs/sessie op maat

Neem contact met ons op

### Duur van de opleiding

18 heures réparties comme suit : 2 jours (8h30-16h30) + 1 demi-jour (8h30-12h30)

### Contactpersoon

Wassim BOUAISSI Beheerder Klantendossiers

wbouaissi@erap-gsob.brussels

## Beschrijving van de opleiding

Le Code du bien-être au travail (A.R. du 28/4/2017, Livre 1er, Titre 5 et annexe I.5-1) fixe les obligations des employeurs en matière de premiers secours ainsi que les modalités de la formation des secouristes.

Le programme proposé à l'ERAP permet aux participants qui réussissent l'examen (inclus dans la formation) d'obtenir leur brevet de secouriste.

*(L'ERAP organise également le recyclage (bis) annuel obligatoire pour conserver son brevet de secouriste. Celui-ci est accessible à tous les agents en possession d'un brevet de secouriste valide.)*

### Doelgroep

La formation s'adresse à tous les agents des communes, des CPAS, des zones de police et des organismes (para-)régionaux

de la Région de Bruxelles-Capitale.

## **Pedagogische methoden**

Au-delà des apports théoriques, les cours sont résolument tournés vers la pratique afin que chaque participant(e) puisse acquérir et maîtriser les gestes qui sauvent. Du matériel adapté permet de s'exercer dans des conditions proches de la réalité.

Une évaluation (QCM et mises en situation) clôture la formation de base. La présence aux cours et la réussite de l'examen conditionnent l'obtention du brevet de secouriste.

## **Inhoud**

Le contenu correspond à celui défini dans le Code du bien-être au travail relatif pour les premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise.

- Les principes de base
  - Rôle du secouriste
  - Présentation du matériel
  - Cadre légal et obligations
  - Principes d'hygiène
  - Analyse de la situation et des circonstances pour prendre les mesures adéquates
  - Soins de confort pour évacuer et dégager les victimes
- Soutenir les fonctions vitales
  - Premiers secours à une victime inconsciente et/ou prise de convulsion
  - Premiers secours à une victime en proie à des suffocations (y compris en cas d'obstruction des voies respiratoires)
  - Reconnaissance de l'état d'une victime souffrant d'une douleur dans la poitrine
  - Réanimation cardiovasculaire
- Autres anomalies
  - Reconnaissance des signes d'une affection grave (atteinte du système respiratoire ou nerveux, empoisonnement) et premiers secours
  - Etats de choc : signes, symptômes et premiers secours
  - Attitudes du secouriste
  - Attente active des secours
- Examen théorique et pratique